

159

Déposé au Greffe du Tribunal de
Commerce de Cannes, le
- 7 AVR. 1995

LE GREFFIER

S.A. SOFIMEC
Siège social :
3 Rue de Dunkerque
Le Reïnera
06110 LE CANNET

R.C.S : Cannes B 380560441 SA B 14
Capital social : 250.000 Frs

PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS DE
L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE REUNIE EXTRAORDINAIREMENT
DU 20 MARS 1995

L'an mil neuf cent quatre vingt quinze,

Le 20 mars,

A Le Cannet,

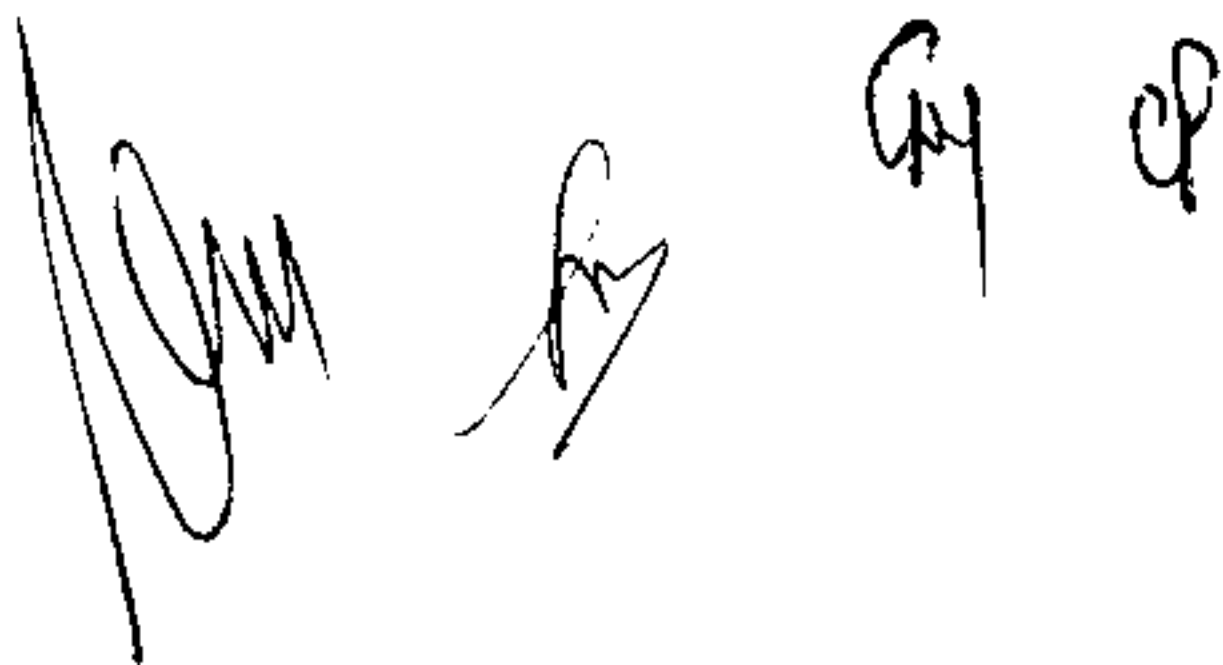
Les actionnaires de la société SOFIMEC, société anonyme au capital de 250.000 Frs, divisé en 2.500 actions de 100,00 F chacune, dont le siège est 06110 LE CANNET, 3 rue de Dunkerque Le Reïnera, se sont réunis en Assemblée Générale Ordinaire réunie extraordinairement, le 20 mars 1995, sur convocation faite par le Conseil d'Administration selon lettre simple adressée le 3 mars 1995 à chaque actionnaire.

Il a été établi une feuille de présence, qui a été émargée par chaque actionnaire présent, au moment de son entrée en séance, tant à titre personnel que comme mandataire.

L'Assemblée est présidée par Monsieur MARTINO Christian, en sa qualité de Président du Conseil d'Administration.

Monsieur Victor MARTINO et Madame Catherine MARTINO, les deux actionnaires représentant tant par eux-mêmes que comme mandataires le plus grand nombre de voix et acceptant cette fonction, sont appelés comme scrutateurs.

Mademoiselle Celine PORRU est désignée comme secrétaire.



La feuille de présence, certifiée exacte par les membres du bureau, permet de constater que les actionnaires présents, représentés ou ayant voté par correspondance possèdent 2.496 actions sur les 2.500 actions ayant le droit de vote.

En conséquence, l'Assemblée, réunissant plus que le quorum du quart requis par la loi, est régulièrement constituée et peut valablement délibérer.

Le Président dépose sur le bureau et met à la disposition des membres de l'Assemblée :

- les copies des lettres de convocation adressées aux actionnaires,
- la feuille de présence, les pouvoirs des actionnaires représentés, et la liste des actionnaires,
- un exemplaire des statuts de la Société,
- le rapport du Conseil d'Administration,
- le texte du projet des résolutions qui seront soumises à l'Assemblée.

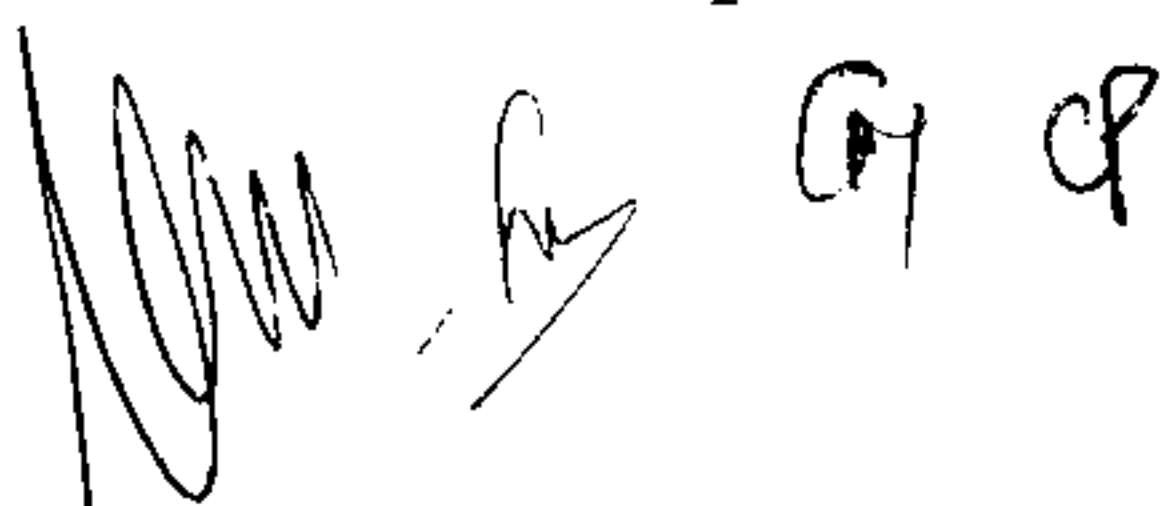
Le Président déclare que les documents et renseignements prévus par les dispositions législatives et réglementaires ont été adressés aux actionnaires et au Commissaire aux Comptes ou tenus à leur disposition au siège social pendant le délai fixé par lesdites dispositions.

L'Assemblée lui donne acte de cette déclaration.

Le Président rappelle que l'Assemblée est appelée à délibérer sur l'ordre du jour suivant :

ORDRE DU JOUR

- Lecture du rapport du Conseil d'Administration,
- Proposition de nomination d'un nouvel administrateur,
- Questions diverses,
- Pouvoirs pour l'accomplissement des formalités.



Il est ensuite donné lecture du rapport du Conseil d'Administration.

Cette lecture terminée, le Président déclare la discussion ouverte.

Diverses observations sont échangées puis personne ne demandant plus la parole, le Président met successivement aux voix les résolutions suivantes :

PREMIERE RESOLUTION

L'assemblée générale approuve l'agrément du conseil d'administration pour l'entrée d'un nouvel associé Mademoiselle Céline PORRU sur proposition de Monsieur Christian MARTINO Christian.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Mademoiselle Céline PORRU et Monsieur Christian MARTINO ne participent pas au vote.

DEUXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale décide de nommer Mademoiselle Céline PORRU, en qualité de nouvel administrateur, en adjonction aux membres du Conseil d'Administration actuellement en fonction, pour une période de 6 ans qui prendra fin à l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire des actionnaires à tenir dans l'année 2001 pour statuer sur les comptes de l'exercice écoulé.

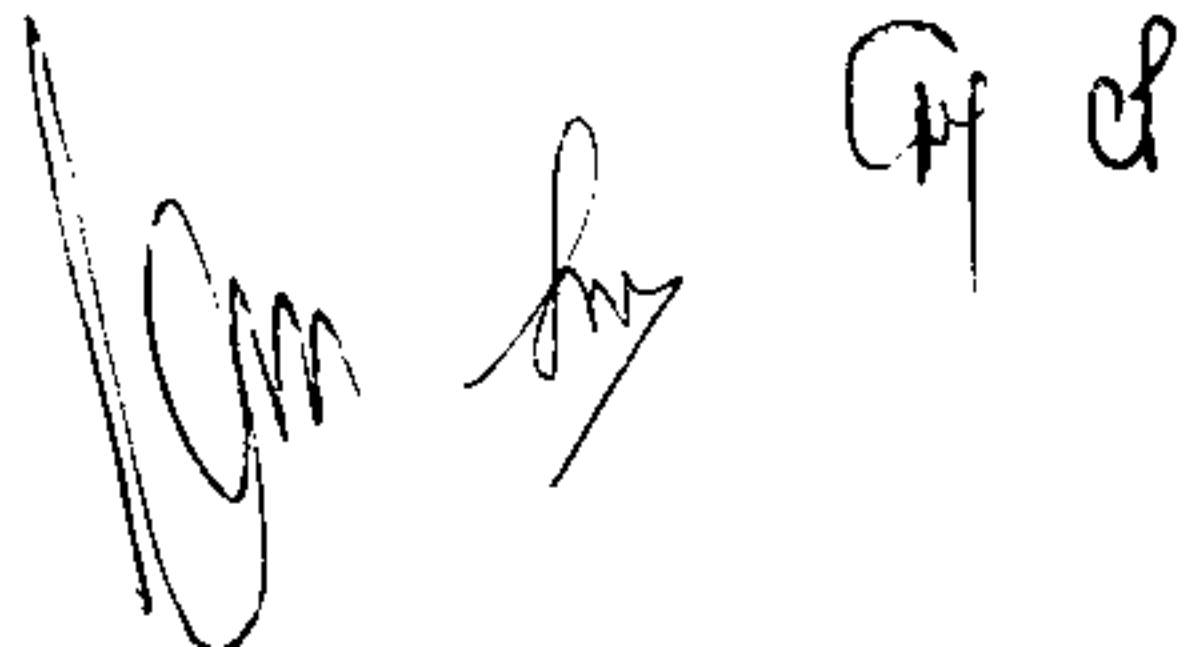
Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Mademoiselle Céline PORRU ne participe pas au vote.

TROISIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale donne tous pouvoirs au porteur de copies ou d'extraits du présent procès-verbal pour remplir toutes formalités de droit.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Handwritten signatures and initials at the bottom of the page. There are three distinct marks: a large, stylized signature on the left, a smaller signature in the middle, and the initials 'Gf cl' on the right.

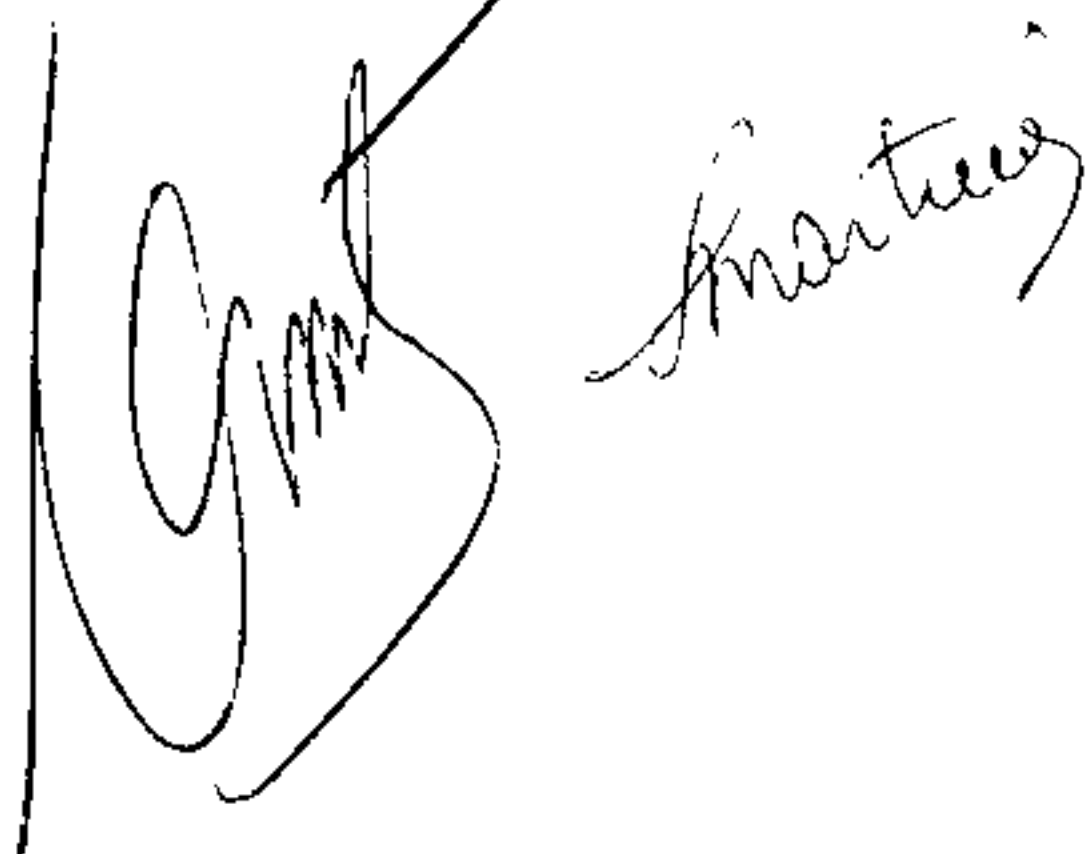
L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant plus la parole, le Président déclare la séance levée.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui, après lecture, a été signé par les membres du bureau.

Le Président

A stylized, cursive signature in black ink, likely belonging to the President.

Les Scrutateurs

Two cursive signatures in black ink, likely belonging to the Scrutineers. The first signature is more prominent and appears to be 'Gumb', while the second is 'Martinez'.

Le Secrétaire

A cursive signature in black ink, likely belonging to the Secretary.

S.A. SOFIMEC
Siège social :
3 Rue de Dunkerque
Le Reïnera
06110 LE CANNET

R.C.S : Cannes B 380560441
Capital social : 250.000 Frs

TEXTE DES RESOLUTIONS PROPOSEES
A L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE REUNIE EXTRAORDINAIREMENT
DU 20 MARS 1995

PREMIERE RESOLUTION

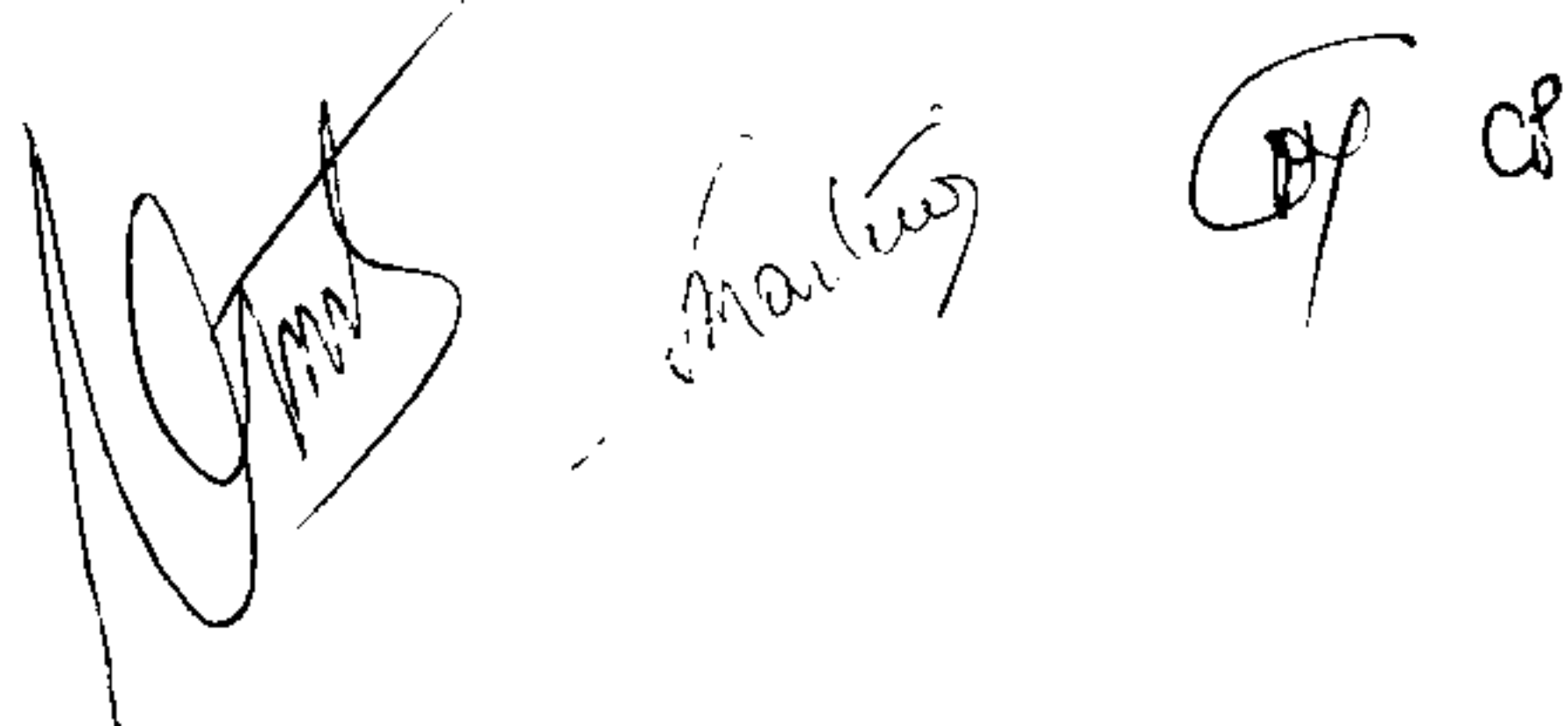
L'assemblée générale approuve l'agrément du conseil d'administration pour l'entrée d'un nouvel associé Mademoiselle Céline PORRU.

DEUXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale décide de nommer Mademoiselle Céline PORRU, en qualité de nouvel administrateur, en adjonction aux membres du Conseil d'Administration actuellement en fonction, pour une période de 6 ans qui prendra fin à l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire des actionnaires à tenir dans l'année 2001 pour statuer sur les comptes de l'exercice écoulé.

TROISIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale donne tous pouvoirs au porteur de copies ou d'extraits du présent procès-verbal pour remplir toutes formalités de droit.

The block contains three handwritten signatures or initials. The first is a large, stylized signature on the left. The second is a signature in the middle that appears to read 'Mantou'. The third consists of the initials 'CP' followed by 'CP' on the right.